

## TABLE RONDE

# La scolarisation des élèves présentant des difficultés à expression comportementale

### [Témoignages]

- On a un élève qui est un élève tout à fait ordinaire.
- Je l'ai vécu comme une belle expérience et une expérience positive pour la classe.

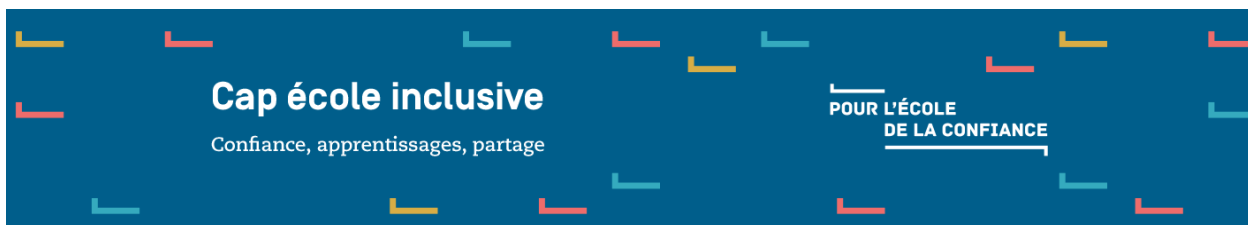
« **La scolarisation des élèves présentant des difficultés à expression comportementale** », une émission Réseau Canopé présentée par **Claude Pereira-Leconte**.

– Bonjour et bienvenue à tous. Provocations, contestations des règles, explosions de colère, parfois crises d'anxiété ou d'inhibition, ces comportements concerneraient 7 à 10 % des jeunes en France. Loin de l'image d'une enfance sereine et innocente, les enfants et les adolescents atteints de difficultés à expression comportementale, que l'on désigne plus ordinairement comme des troubles du comportement, questionnent et bousculent car leur comportement heurte un grand nombre de principes éducatifs et interroge le rapport que l'on peut entretenir à la norme. Pour les adultes, l'enjeu est d'aider ces enfants à mieux appréhender le monde environnant et à engager des relations apaisées avec les autres afin qu'ils puissent s'épanouir dans et hors les murs de l'école. Les difficultés à expression comportementale sont donc le sujet de notre émission, avec **Marc Chevallier**, professeur-ressource Inclusion scolaire, **Jean-Philippe Laby**, personnel de direction, tous deux dans l'académie de Paris, et **Jean-François Pradens**, directeur d'ITEP dans l'académie de Bordeaux. Bonjour.

- Bonjour.
- Bonjour.
- Bonjour.

– On a l'habitude de parler de troubles du comportement. Jean-François Pradens, vous utilisez le terme de « difficultés de l'expression comportementale », pour quelle raison ?

– Nous utilisons le terme de « difficultés à expression comportementale » puisque le trouble du comportement, la totalité de la population en développe : vous, moi, nous avons des troubles du comportement. Ils peuvent être normaux et, dans certains cas, être pathologiques. Tout dépend de leur intensité, de leur contexte, etc. En l'occurrence, les jeunes dont nous nous occupons, particulièrement dans les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, sont des jeunes pour qui l'intensité de ce trouble-là est telle qu'elle perturbe gravement leur socialisation et leur accès aux apprentissages. Sans quoi, c'est constitutif d'un handicap qui a justifié le fait qu'ils soient orientés vers un ITEP. L'expression comportementale, c'est celle que l'on voit à l'école. Ce sont des enfants ou des adolescents qui ont beaucoup de mal à avoir des relations apaisées avec leurs pairs, avec des adultes qui sont face à eux, pour diverses raisons. Parfois, ce peut être des raisons liées à des carences affectives très précoces. Parfois, ce sont des pathologies qui se développent chez ces jeunes-là. Parfois, il s'agit de traumatismes, donc c'est très variable. La nosographie est très vaste autour de ces jeunes-là. En ce qui nous concerne, pour ceux qui sont avec des développements de troubles à expression comportementale dans le champ de l'école, ce sont des jeunes pour qui cette relation est apaisée et qui peuvent de nouveau être introduits dans un milieu scolaire ordinaire sans en perturber la structuration et l'organisation. En amont de cette scolarisation de ces jeunes-là, il y a des traitements



spécifiques qui sont apportés dans le cadre même des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, avec des accompagnements psychologiques, pédagogiques dédiés. Lorsque les jeunes sont apaisés dans leurs relations, ils peuvent de nouveau être inscrits dans un circuit scolaire ordinaire inclusif.

– Marc Chevallier, je vous voyais acquiescer aux propos de Jean-François Pradens.  
– Oui, oui, j’acquiesçais. Alors, effectivement, la nosographie est en fonction de là où on se place. Moi, je parle plutôt de « symptômes d’évitement pathologique à la frustration », chose qu’on rencontre avec les petits et puis qui perdure un petit peu avec le temps. Mais je voudrais dire deux, trois petites choses sur les troubles du comportement, parce que je pense que le problème de définition est qu’il y a une résonance sociale avec le trouble du comportement. C’est-à-dire que si je prends, par exemple, un petit garçon de 5, 6 ans, au CP, et qu’on me dit : « Voilà, il a des comportements particuliers, il est très agité, etc. », il est dans un quartier un peu bobo, chic, de Paris, si je le mets dans un autre quartier un peu plus défavorisé dans Paris, on va moins le remarquer. C’est-à-dire qu’il y a une relation au contexte. Je prends un autre exemple. J’étais dans un collège il y a peu de temps, et il y avait un enfant de cinquième qui, après avoir eu un 15 en mathématiques – chose qu’il n’avait pas eue depuis des années apparemment – a commencé à courir dans la salle un petit peu comme un footballeur, vous savez, qui marque un but et on les voit courir sur les genoux. Autant ce comportement est adapté dans un terrain de football, autant à l’école, il est totalement déplacé. Donc, ça dépend vraiment où on se place.

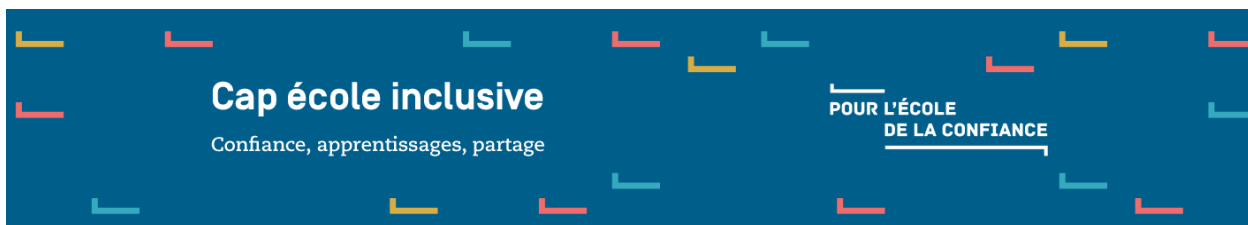
– Oui ?  
– Deuxième petite chose, la grande difficulté des troubles du comportement, c’est le paradoxe. C’est Philippe Jeammet qui parle de « yo-yo ». Ce dont ont besoin ces enfants, c’est en même temps ce qui les menace. Donc, le paradoxe, il est en permanence là, mais j’y reviendrai un petit peu plus tard.

– Jean-Philippe Laby ?  
– Oui, je dirais également qu’il est difficile d’attribuer une étiquette en particulier à ces élèves. À l’échelle de l’établissement, le trouble va avoir une représentation différente selon les cours, selon les moments de la journée, selon les enseignants. Et au final, l’étiquette « trouble du comportement » va varier aussi d’une heure à l’autre, d’un enseignant à l’autre, il est difficile de fixer ça dans le marbre.

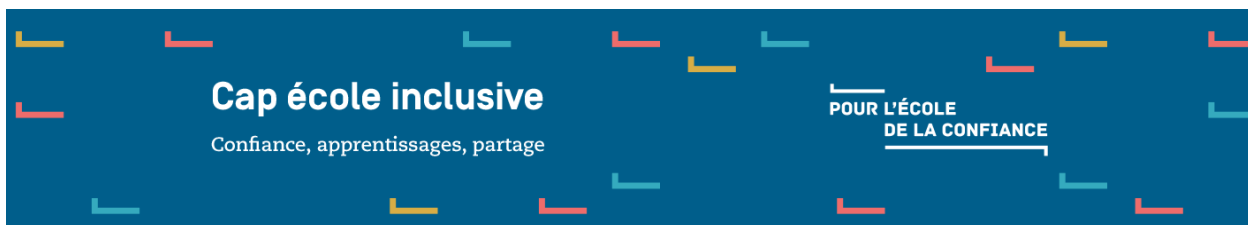
– Vous nous parlez, depuis tout à l’heure, de la scolarisation de ces enfants en milieu ordinaire, de son importance, mais pouvez-vous nous dire pour quelle raison cette scolarisation est si importante pour l’institution et pour les élèves ?

– Il semble important, en effet, que ces élèves puissent être scolarisés, c’est-à-dire dans une logique d’école inclusive car, en fait, ils participent aussi, dans le cadre de cette scolarisation, de l’apprentissage des règles, des règles de vie collective, et finalement d’un parcours scolaire qui leur permette d’être en situation de réussir et de participer du vivre ensemble.

– Oui, Jean-François Pradens ?  
– Je me permettrais d’ajouter que c’est leur statut de droit que d’être à l’école et qu’un statut d’usager d’établissement médico-social est un statut compensatoire, mais n’est pas un statut social classique. Le statut social classique : on est enfant, on est élève. Potentiellement, on peut avoir des difficultés et bénéficier d’aides complémentaires ou d’ajustements.



- Oui, Marc Chevallier ?
- Moi, je dirais, ce dont ils ont besoin, c'est d'avoir ce sentiment d'appartenance à une communauté, qu'elle soit scolaire, parfois familiale. On a souvent des enfants, quand même, dont le passé a été ponctué de beaucoup de ruptures, de transitions ou de difficultés. En plus, ce sont des enfants... On le voit, ceux qui partent à l'école n'ont de cesse que d'y retourner.
  
- Pour préparer l'émission, j'ai eu l'occasion de voir un certain nombre de vidéos dont une qui m'a particulièrement marquée. On y voit un élève d'une dizaine d'années inscrit dans une classe ordinaire, qui est très agité, très provocateur, impertinent, à la limite de la violence avec son enseignant et ses camarades. Est-ce que ce type de situation est fréquent et quelles sont les autres manifestations qui peuvent exister ? Marc Chevallier ?
- Est-ce que c'est fréquent ? Alors, moi, je suis prof-ressource pour une mission académique à la scolarisation des élèves en situation de handicap sur l'académie de Paris et je suis sur plusieurs arrondissements. Donc, on m'appelle exclusivement pour des enfants qui ont des troubles du comportement, qui sont reconnus handicapés ou pas ou en voie de l'être. C'est vrai que la fréquence d'appel est de plus en plus importante. Je dirais qu'avec le temps, on s'aperçoit aussi que les élèves qui ont ce type de problématiques sont de plus en plus jeunes. C'est-à-dire qu'il y a une trentaine d'années, 20, 30 ans, quand on écoute les pédopsychiatres dans les intersecteurs de pédopsychiatrie ou les CNP, ils disaient qu'ils recevaient des enfants beaucoup plus âgés. Il n'est pas rare de voir – j'ai vu ça depuis quelque temps – des enseignants qui déposent des mains courantes contre des enfants de maternelle. J'ai vu récemment des enfants qui étaient exclus de crèches pour troubles du comportement. Donc, il y a une problématique qui est générale et pratiquement dans toutes les écoles maintenant.
  
- Oui, Jean-François Pradens, je crois que vous voulez réagir.
- Oui, effectivement, on voit de plus en plus de jeunes enfants qui sont déscolarisés de par leurs troubles du comportement, sortis du système scolaire classique sans pour autant bénéficier d'autres mesures dans l'immédiat. On fait cesser le trouble initialement et ensuite on fait appel, éventuellement, à des structures spécialisées pour intervenir en accompagnement. Je confirme ce constat sur les dernières années, où on voit une diminution de l'apparition des troubles sur des enfants de plus en plus jeunes et une augmentation en intensité de la nature de ces troubles-là, avec beaucoup de violence, souvent, à l'égard des adultes, des coups de pied... Ça peut arriver. Au départ, on avait des enfants qui, souvent, étaient plutôt agressifs envers leur environnement, sur le mobilier, les chaises, les tables qui volaient, les objets. Aujourd'hui, on a des enfants qui s'attaquent aussi directement à leur enseignant, à ce qu'il représente.
  
- Alors, là, on parle depuis tout à l'heure d'enfants qui ont des réactions violentes, mais est-ce que ce n'est pas un peu caricaturer la situation ? Est-ce qu'il n'y a pas des enfants dont le trouble a d'autres types de manifestation ?
- C'était le complément de ce que je voulais vous dire. Effectivement, l'enfant agité, c'est celui que l'on voit et que l'on remarque, mais dans le trouble du comportement, en tout cas l'expression comportementale, il y a tous les enfants inhibés, qui ne manifestent pas d'émotion particulière, qui sont tranquilles au fond d'une classe, qui sont en souffrance dans le milieu scolaire, mais qui ne l'expriment pas, qui ne le verbalisent pas. Ceux-là, comme ils ne sont pas très bruyants, on a tendance un peu à les oublier. J'ai un collègue qui a pour coutume de dire : « Ce sont des bombes à retardement. » Parce que, lorsque ces jeunes enfants qui ont subi pendant des années et des années cette souffrance dans le milieu scolaire arrivent à l'adolescence, à la préadolescence, souvent, les choses fument, explosent et ça devient une situation qui est complètement ingérable.



– Y a-t-il des moyens de désamorcer, comme vous dites, ces « bombes à retardement », qu'ils soient dans l'inhibition ou dans la violence ? Jean-Philippe Laby ?

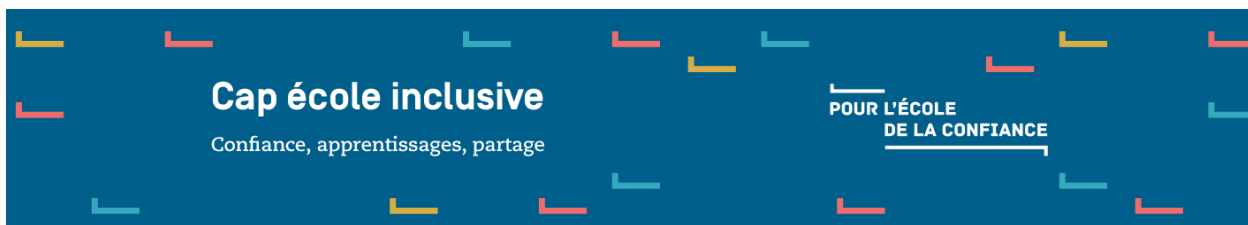
– Il y a effectivement, en établissement, un travail à mettre en place de manière collégiale, autant avec les parents qu'avec les équipes pédagogiques, et qui vise à anticiper justement les situations de crise qu'on peut rencontrer, mais aussi à mettre en place un certain nombre de dispositifs pédagogiques et éducatifs permettant d'individualiser le parcours scolaire de l'enfant et donc d'essayer de répondre aux troubles susceptibles de se produire en cours. Ça va passer par une attention renforcée, ça va passer par de la bienveillance, ça va passer par du découpage des tâches d'apprentissage, une situation dans la classe, une localisation dans la classe particulière qui va permettre à l'enseignant d'avoir un regard particulier sur l'élève et donc d'essayer de désamorcer en amont toute situation qui aboutirait à une crise.

– Oui, Jean-François Pradens ?

– Il y a un élément que je voulais ajouter. Ce sont surtout des garçons dont il s'agit, rarement des filles. La population des ITEP est constituée à 97 % de garçons. C'est l'une des dernières statistiques dont nous disposons. Et globalement, les filles sont traitées différemment, en tout cas dans l'expression de leur trouble du comportement. Dans l'expression de ce trouble-là, particulièrement chez les adolescentes... On a des adolescentes qui peuvent avoir souvent des manifestations extrêmement violentes, beaucoup plus violentes que chez les garçons lorsque ça s'exprime. En revanche, chez les enfants plus jeunes, globalement, ce sont les garçons qui se font remarquer, notamment à l'école élémentaire. Pour les jeunes filles, c'est plutôt à l'échelle du collège que les problématiques apparaissent, avec beaucoup moins de possibilités de pouvoir les régler à ce moment-là. On arrive souvent à des situations de rupture, d'hospitalisation, mais rarement à une situation d'apaisement.

– Moi, ce que j'aimerais savoir, c'est est-ce qu'il y a des moyens d'éviter justement ces situations explosives et est-ce qu'on peut observer des indices qui permettraient de les détecter ? Est-ce qu'il y a des moments clés qui permettent de complètement désamorcer ces situations ? Marc Chevallier ?

– Là, on va un petit peu vite. Est-ce qu'il y a des moments clés ? Il faut comprendre quand même un petit peu le trouble. C'est ce que disait mon collègue Jean-François Pradens, beaucoup de garçons. À titre informatif, il y a une femme qui a écrit un livre qui est passionnant, qui s'appelle *La Fabrique des garçons*, qui s'appelle Sylvie Ayrat, qui a eu le prix de la Recherche universitaire il y a quelques années, en 2010, et qui montre que, dans notre structure scolaire, on va sanctionner davantage les garçons. Elle a fait une étude justement sur la fréquentation des classes relais, des ITEP, des élèves qui sont sanctionnés, et on s'aperçoit qu'il y a énormément de garçons. Alors, on n'a pas vraiment d'études sur le trouble du comportement, les raisons, c'est compliqué à savoir. Tout ce qu'on sait, c'est effectivement ce que tu disais : beaucoup de garçons, beaucoup de jeunes garçons qui ont un déficit de langage, c'est-à-dire que le langage est apparu tard ou ils parlent avec peu de mots. Pour répondre à ta question, est-ce qu'on a des réponses ? La réponse la plus fréquente, c'est de limiter le temps de scolarisation. C'est une des réponses, comment dire, les plus simples à appliquer, qui n'est pas forcément la meilleure, puisque plus on va limiter le temps de scolarisation, moins l'enfant va trouver des repères. Est-ce qu'on peut prévoir une crise ? Moi, je dirais que c'est très compliqué, parce qu'on peut repérer des signes chez un gamin. Maintenant, il n'y a pas des signes avant-coureurs bien établis que je vais pouvoir repérer sur une fiche en disant : « Il cligne de l'œil et là, il va commencer à exploser. » L'expérience montre que, de toute façon, ces enfants qui explosent, proportionnellement dans une école, on n'en a pas tant que ça. C'est-à-dire que sur une école de deux cents élèves, par exemple, on en a



peut-être deux ou trois qui vont être très, très, très compliqués. C'est-à-dire, ceux-là, on va essayer de vraiment s'en occuper, mais ce n'est pas la majorité des enfants. Par contre, ils ont une influence qui est délétère sur un ensemble d'enfants sur lesquels on a une prise, c'est-à-dire que les enseignants ont une prise sur les autres. Sur ceux-là, je pense qu'il faut se dire : « Je fais ce que je peux, c'est-à-dire que je vais essayer de fonctionner par protocole. S'il y a une crise, je vais éviter les temps de sidération que les enseignants peuvent avoir », parce que la violence scolaire procure chez les enseignants de la sidération, c'est-à-dire qu'on ne sait pas comment réagir. Voir un petit garçon de 5, 6 ans commencer à jeter les chaises, à insulter, à taper ses enseignants, on n'est pas habitués à ça. On n'est pas habitué à ça, en plus je dirais que les enseignants ont tous été des bons enseignants et des bons élèves, c'est-à-dire qu'on ne sait pas ce que c'est que le trouble du comportement. On n'a peut-être pas été de très bons élèves, mais on a été des élèves qui avaient une pudeur scolaire, c'est-à-dire qu'on connaît les codes. Ces enfants ne connaissent pas les codes. Je reprends l'expression de pudeur scolaire à Serge Boimare, qui a écrit un livre qui s'appelle *La Peur d'apprendre* qui est très intéressant parce qu'il a une grande expérience sur les adolescents. Cette pudeur scolaire, les enfants ne l'ont pas. Si on cherche à tout prix à vouloir normaliser les deux, trois enfants qui sont très problématiques, on ne va pas y arriver. Par contre, on va peut-être se contenter de petits progrès, de petites victoires, de petites choses qui vont nous permettre de ne pas être dans un état de sidération. Quand il y a une crise, je pense qu'il faut qu'il y ait un protocole, c'est-à-dire qu'il y a tel adulte qui va s'en occuper, et l'enfant va être soit déplacé dans une autre classe, soit on va essayer de construire. Je dirais, pour terminer là-dessus, qu'il faut profiter de la crise pour construire. On a tendance dans les écoles à gérer la crise puis à la faire descendre. On ne construit pas sur la crise. Je pense qu'il faut qu'il y ait un temps de gestion de la crise et un temps où on va travailler dessus et profiter de cette crise pour accompagner les enfants dans des processus de régulation, « Comment tu pourrais faire pour mieux te comporter ? Comment tu pourrais faire pour éviter de te laisser envahir ? »

– Dans votre réponse apparaît la question, justement, de l'acceptation des enfants qui ont ce type de troubles par les autres. Et c'est une question qui revient souvent auprès des professeurs et des chefs d'établissement, c'est : « Comment fait-on pour que ces élèves soient bien accueillis dans la classe, dans les établissements, par les autres élèves et les autres familles ? » Jean-Philippe Laby ?

– La problématique de l'accueil des enfants peut être élargie à la question du vivre ensemble. Les temps de mise en place des groupes en début d'année doit nécessiter un vrai travail, au niveau des établissements, de réflexion sur l'accueil, de dynamiques de groupe, et faire l'objet d'une réflexion en termes de projet d'établissement. On touche également à la question du respect et de l'acceptation de la différence. C'est autant travailler dans nos établissements dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté que lors de travaux interdisciplinaires. Je pense en particulier à ce qu'on peut mettre en place dans le cadre des parcours citoyens, qui amènent justement les enseignants à travailler sur des actions qui peuvent permettre, de manière plus générale, de travailler sur l'acceptation et la différence, comme je l'évoquais précédemment. On remarque généralement que le fait d'aborder une situation individuelle d'élève par une discussion avec le groupe n'est pas forcément toujours, en établissement, ponctué par de réels succès, en fait. C'est en ayant une approche plus globale de la différence qu'on amène les enfants à se respecter les uns et les autres et à accepter, finalement, l'enfant avec son trouble.

– Marc Chevallier ?

– Alors, comment fait-on ? Moi, je dirais que, déjà, ce n'est pas facile pour un enseignant d'accepter un enfant qui va l'insulter, qui va lui donner des coups de pied. Beaucoup disent :

## Cap école inclusive

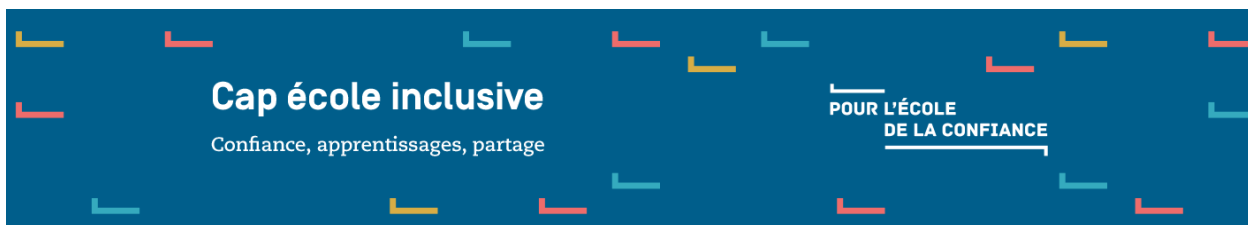
Confiance, apprentissages, partage

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

« Moi, je ne suis pas formé pour ça et je ne suis pas là pour ça. » Ces enfants ont très bien compris s'ils sont accueillis ou pas. Ce que je dis aux enseignants en permanence, c'est : « Quoi qu'il t'ait fait, qu'il t'ait insulté, qu'il t'ait craché dessus, qu'il t'ait donné des coups de pied, il faut que, dans ton regard, le lendemain quand il revient, il soit toujours aussi légitime que les autres. C'est-à-dire que, quand il va arriver, il ne lit pas dans ton regard qu'il n'est pas le bienvenu. » Et ça, c'est très compliqué, parce que c'est humain. On a un moyen de se défendre, et beaucoup d'enseignants disent : « Mais le lundi matin, le dimanche soir, ça va être compliqué parce que je sais qu'il va être là encore. » Et puis, en général, ces enfants ne sont jamais malades. Ils ont une santé de fer, ils sont toujours présents. Ils sont toujours présents, donc c'est très, très compliqué. La légitimité de sa présence, ça, c'est une chose. Deuxième chose, je dis aux enseignants : « Il faut que tu condamnes les actes et pas les personnes et que l'ensemble de l'équipe éducative soit sur la même ligne. » On va condamner ce qu'il a fait et non pas ce qu'il est. C'est-à-dire que ça, c'est difficile, parce que dans le langage de tous les jours, « Oui, c'est encore toi », « C'est encore lui ». C'est-à-dire que, pris dans le flot du mouvement et des crises, on en oublie l'essentiel, c'est-à-dire d'avoir un langage qui soit correct et qui ne soit pas culpabilisant. Il y a cette chose-là. Et puis, je dirais une troisième chose, c'est qu'il faut, avec ces enfants dont on ne sait pas comment ils vont se comporter dans la journée... Parce que je disais que c'était un yo-yo tout à l'heure, c'est-à-dire que ce sont des enfants qui peuvent casser une relation pour un oui, pour un non, pour un rien. C'est-à-dire qu'un enseignant se dit : « Tiens, pendant quinze jours, j'ai réussi à le tenir. Ça y est, j'ai un fil. » Et puis, le lundi matin, il arrive, il est de mauvais poil et le fil est cassé, on ne sait pas pourquoi. Et tous les efforts qu'ont faits les enseignants pour arriver à le structurer un peu, cet enfant, il va tomber d'un seul coup. Tous ces efforts vont tomber, vont être anéantis. Ça veut dire être conscient qu'on n'aura jamais gagné. On va se contenter des petites choses et on va surtout essayer de se préparer aux crises et que tous les gens agissent de la même manière.

– Oui, Jean-François Pradens, comment faites-vous, vous et vos équipes, pour justement permettre cet accueil de qualité ?

– Je ne peux qu'acquiescer aux propos de Marc Chevallier et, à cet égard, je voulais illustrer par un exemple. Et vous allez comprendre de quelle manière, du coup, nous pouvons travailler ce type de situations. Un jeune élève scolarisé dans une école de centre-ville, en classe de CE2, école six classes, scolarisé depuis l'école maternelle et depuis le CP. Jeune élève présentant des difficultés à expression comportementale importantes et, qui plus est, avec une maman extrêmement revendicative et présente sur toutes les instances autour de l'école. Il est bien évident que, très rapidement, ce jeune qui présentait des difficultés dans l'école relationnelles avec ses camarades, de violence, il s'est mis à vouloir s'échapper, à casser des carreaux. Sa maman a été convoquée plusieurs fois. Au bout d'un moment, elle a été convoquée par l'inspecteur, par la mairie, enfin plus personne ne voulait de cet enfant. Au bout d'un moment, donc, il a été fait pour lui un dossier à la MDPH pour que l'ITEP puisse intervenir dans la situation de ce jeune garçon, qui a neuf ans, il est tout petit. Donc, nous intervenons dans un premier temps auprès de l'école. Une éducatrice a été mandatée pour intervenir auprès de l'équipe pédagogique en accompagnement de ce jeune garçon. Et l'équipe de l'ITEP, le directeur adjoint, le psychologue, le médecin-psychiatre sont intervenus au cours d'équipes de suivi, etc. La situation de ce jeune garçon dans cette école ne s'améliorait pas. Pour la raison qui est qu'au final, il avait tellement épuisé tout le monde, et sa maman également, qui avait tellement agité les choses auprès de tous les adultes, qu'il était devenu insupportable, mais au sens vraiment étymologique du terme, c'est-à-dire que plus personne ne pouvait le supporter. Il n'était plus le bienvenu. Pour les vacances de la Toussaint, nous avons refait un point avec les principaux acteurs et il a été décidé, avec un accompagnement de la municipalité et des inspecteurs de l'Éducation nationale, de changer ce jeune d'école. On l'a transféré dans



une autre école qui se trouve n'être pas très loin de l'ITEP, de l'autre côté de la route, elle vient d'être construite. Donc, c'est une école nouvelle qui s'est créée sur notre commune avec la particularité d'accueillir dans ses locaux tout neufs des enfants allant de la maternelle jusqu'au CE2. Une équipe pédagogique nouvelle développant aussi des méthodes un petit peu alternatives, en tout cas de la pédagogie...

– Un peu innovante.

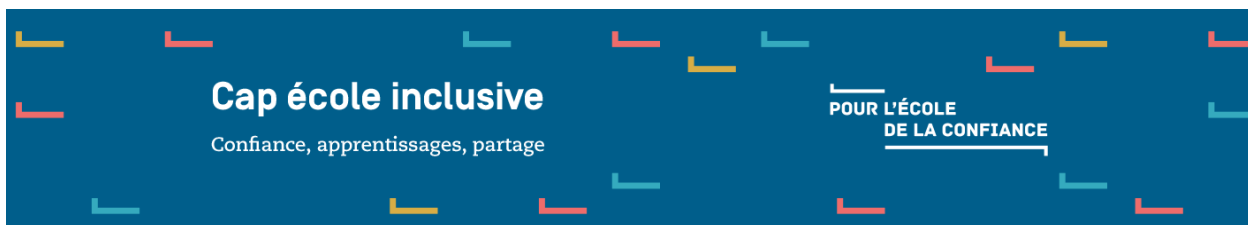
– Un peu innovante, va-t-on dire, voilà. Donc, cet enfant est positionné dans une classe de CE2 dans cette école-là. Les modalités d'intervention de l'ITEP ne changent pas. Nous avons toujours un éducateur qui intervient dans un premier temps dans la classe pour l'installer et des équipes de suivi. Et nous lui proposons un soir d'internat dans la semaine, sur l'internat des enfants qui vient de rouvrir pour l'occasion. Eh bien, tout va très bien. Je ne dirais pas que c'est un effet magique. La dernière équipe éducative a eu lieu la semaine dernière. Cet enfant ne développe plus, au sein de l'école, de difficultés en termes de comportement vis-à-vis de ses camarades ni vis-à-vis des adultes. Il est dans les apprentissages, il n'a jamais quitté la question des apprentissages, il s'en était éloigné, mais toujours avide d'apprendre. Mais il a une maîtresse qui lui permet, par exemple, de s'allonger ou de se rouler par terre quand c'est possible. Il y a des coins dans la classe qui permettent de s'isoler quand la pression monte trop. Tout ça est verbalisé, travaillé avec les enseignants et en lien aussi avec le personnel médico-social de l'établissement qui intervient au sein de l'école. Bien évidemment, c'est un exemple, un exemple qui fonctionne, mais qui illustre très bien, je trouve, les propos de Marc Chevallier. Être le bienvenu, c'est important.

– Oui, Jean-Philippe Laby.

– Oui, pour rebondir sur ce que viennent de dire mes deux collègues, je pense qu'il y a effectivement une vraie question d'anticipation, de mise en place de protocoles, qui permet de préparer les équipes, de les outiller pour arriver à anticiper, à répondre aux difficultés du jeune, mais également protocoles qui permettent de contractualiser ceci avec le jeune pour qu'il soit partie prenante des engagements des enseignants et que lui-même se rende compte du moment où il dépasse les règles établies.

– Marc Chevallier ?

– Il y a des petits systèmes qu'on fait. C'est toujours beaucoup plus facile avec des plus jeunes. Je parlais de pudeur scolaire, ce sont des enfants qui ne savent pas forcément comment se tenir. Il faut peut-être leur dire comment se tenir, c'est-à-dire faire de la prévention quand ils sont petits, verbaliser les choses et les expliquer. À l'école, on ne fait pas ça. Peut-être qu'à la maison, on le fait ou que les familles ne savent plus ou ne savent pas, je ne sais pas. À l'école, on ne fait pas ça. Il faut verbaliser les choses. Il faut verbaliser les comportements positifs, à mon sens. Et puis, on peut aussi faire marcher la récompense, c'est-à-dire que « je suis capable de me tenir correctement », « je suis capable de ne pas taper mon enseignant pendant cette semaine ». Je sais qu'on fait des petits contrats de comportement où on va travailler avec deux comportements simples. Deux comportements simples : « Je suis capable de ne pas insulter », « Je suis capable de lever la main avant de parler », par exemple. Et puis, on va lui libeller sous la forme « Je suis capable » plutôt que sous la forme « Je ne dois pas », c'est-à-dire qu'on va rester dans le positif. Et puis, on va l'évaluer sur une semaine, par exemple, avec toute la latitude et la souplesse que les enseignants doivent avoir. C'est-à-dire que, par exemple, sur le langage, il va falloir avoir un petit peu de tolérance. Et puis, on va le récompenser, cet enfant, s'il a fait des efforts. On va récompenser les efforts qu'il fait parce que ces enfants font des efforts.



– Je trouve ça vraiment intéressant, ce que vous dites, ce côté positif, ne pas être dans « Je ne dois pas », mais « Je suis capable de », « Je peux faire », avec des objectifs qui sont simples dans un premier temps, mais qui permettent d'évoluer. Alors, je vais continuer. Ce que vous me dites est très rassurant, très optimiste. Moi, demain, je suis enseignante, j'apprends que j'ai un élève avec ce type de trouble qui va arriver dans ma classe, très concrètement, je peux me tourner vers qui pour être aidée si je rencontre des difficultés ? Jean-François Pradens ?

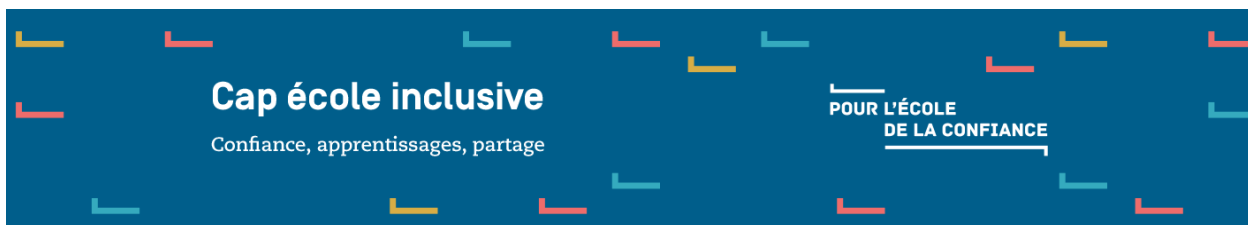
– Tout d'abord, je crois que, quand on est enseignant dans cette situation-là, il ne faut surtout pas avoir d'attentes particulières de ce jeune à l'égard de soi-même, c'est-à-dire qu'il ne fait pas les choses pour l'enseignant, « Tu vas me faire ci, tu me fais ça » ou bien porter des jugements de valeur, « Tu es insupportable ». Ça, ce sont des choses qui sont vraiment catégoriquement à éviter parce que c'est une attaque directe. Je crois qu'il faut bien insister sur ce que vient de dire Marc Chevallier. Effectivement, il faut toujours que les choses soient objectivées au regard d'attentes particulières en termes d'acquisition et non pas de la personne. Ces jeunes ne supportent pas que l'on porte un jugement sur eux. Par contre, ils peuvent tout à fait supporter un petit challenge où ils ont quelque chose à faire sans pour autant qu'il y ait un enjeu derrière. Ça, c'est assez fondamental. Alors, vers qui peut-on se tourner, pour répondre à votre question.

– Merci, c'est ce que j'espérais.

– Mais je crois que les deux vont de pair. Vous pouvez vous tourner, déjà, vers des personnes ressources autour de vous, qui vont affiner le discours que je viens de vous tenir. De plus en plus se développent aujourd'hui des équipes mobiles ressources sur les différents territoires, notamment à l'initiative des ITEP et des agences régionales de santé, pour justement accompagner la question du trouble à expression comportementale avec les personnes qui ont à y faire face, et en premier lieu, les enseignants dans les écoles, dans les collèges. Ça, c'est quelque chose qui est en développement, des pôles territoriaux ressources médico-sociaux. Vous pouvez également vous tourner vers, dans le premier degré, la circonscription, le pôle ASH, l'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Dans le second degré, il y a des cellules académiques dédiées, le pôle ASH académique, mais je pense que Jean-Philippe Laby pourra être beaucoup plus performant que moi sur cette question-là. Moi, je vais me contenter des ressources médico-sociales, et il ne faut pas hésiter, lorsqu'on a connaissance qu'un enfant vient d'un établissement médico-social, à contacter cet établissement, demander à le visiter, à rencontrer l'équipe qui s'occupe de l'enfant, même si ce sont des protocoles déjà prévus.

– Jean-Philippe Laby, donc, dans le second degré, comment fait-on et vers qui se retourne-t-on ?

– Oui, alors, je ferai suite aux propos de mon collègue Jean-François Pradens pour dire qu'effectivement, il y a les ressources extérieures, donc ressources du rectorat, du pôle ASH, mais il y a aussi les ressources internes à l'établissement. On pense évidemment au pôle médico-social, aux infirmières scolaires, aux psys EN. On pense également à toute l'équipe vie scolaire, CPE, évidemment l'équipe de direction et l'équipe pédagogique, puisqu'il me semble, quand un élève arrive dans cette situation, qu'il ne faut surtout pas oublier le temps en amont de préparation et de réflexion collective, c'est-à-dire tout ce qui vient d'être évoqué par mes collègues, par Marc Chevallier entre autres, sur la notion de protocoles. Tout ça doit s'anticiper pour ne pas se retrouver dans la situation où l'élève arrive en classe et on n'a pas du tout travaillé sur la situation. Échanger avec la famille également, qui doit être une partie prenante importante de ce type de protocoles et évidemment, contractualiser avec l'élève.



– Marc Chevallier, un dernier mot ?

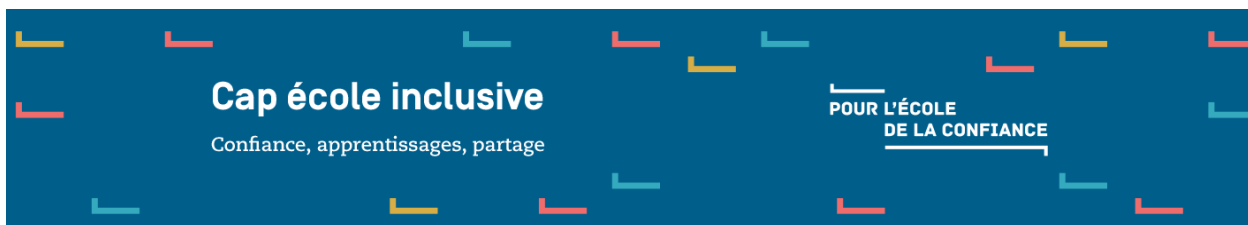
– Un dernier mot ? Alors, j'aurais plusieurs réponses. D'abord, il ne faut pas avoir peur de nos enfants. Une société qui a peur de ses jeunes enfants est une société qui va dans le mur quand même. Donc, il faut dire aux enseignants : « Non, c'est toi l'adulte, c'est toi le repère identificatoire stable. » Et il n'y a qu'en rencontrant des adultes qui sont ces repères identificatoires stables que ces enfants vont arriver à se construire. C'est avec la multiplicité de personnes adultes qu'il va rencontrer qu'on va faire en sorte que ces enfants vont arriver à bien se construire. Je dirais qu'ensuite, il y a les pôles ressources. Par exemple, pour le premier degré, il y a une circulaire de 2014 qui met en avant le fait que chaque circonscription doit avoir un pôle ressource pour les situations difficiles. Ce pôle ressource va être constitué de l'IEP, du conseiller pédagogique, du directeur d'établissement, de personnel du RASED. Moi, je suis prof-ressource MASESH. Donc, il y a des profs-ressources qui sont des professeurs itinérants, qui peuvent intervenir dans les établissements également pour les enfants qui sont en situation de handicap ou pas. Et je dirais une dernière chose, on va éviter de rester seul, c'est-à-dire qu'un enseignant qui va verbaliser ses difficultés à recevoir un élève avec des troubles du comportement, ce qui est légitime, c'est difficile, il faut qu'il s'appuie sur l'ensemble de l'équipe. Je vais prendre l'exemple d'une petite école à Belleville, à Paris, dont je ne citerai pas l'adresse, bien évidemment. Mais que font-ils dans cette école ? Pour chaque enfant qui a des difficultés comportementales, on lui a attribué un adulte référent, un adulte tuteur. C'est-à-dire que pendant les temps qui ne sont pas des temps de classe, on va dire les temps de cantine, les temps de récréation, qui sont souvent des temps qui sont susceptibles de voir des troubles du comportement jaillir, les élèves peuvent demander à aller près de leur enseignant tuteur. Et on s'aperçoit que pas mal d'enfants vont se réfugier, je dirais se réfugier, se ressourcer vers leur enseignant préférentiel. Alors, c'est très souvent l'enseignant de CP qui leur a appris à lire ou à écrire. Et puis, il passe la récréation avec eux. Donc, il reste à côté d'eux, pendant que l'enseignant corrige ses cahiers ou boit son thé. Et puis, parfois, il ne se passe rien, c'est-à-dire qu'il y a juste une présence, il y a un temps avec un regard qui n'est pas culpabilisant où on va simplement se ressourcer. Ils font une deuxième chose qui est très intéressante, c'est qu'ils aménagent les transitions. Les enfants qui arrivent, parfois ils ont des valises à porter, des valises de problèmes. Quand on arrive à l'école, on ne peut pas forcément se jeter directement sur l'accord du complément d'objet direct avec le verbe avoir, comme ça, avec ses valises. Donc, il y a parfois des moments où il faut se dire : « Pendant les cinq, dix minutes d'entrée en classe, on va lui laisser un temps où il va poser un peu symboliquement ses valises. » On va lui trouver une activité qui va être une activité d'apaisement. Toujours dans cette même école, il y a un quart d'heure où toutes les classes font des activités simples qu'elles ont choisies, des activités décontractantes, avant de se lancer sur les apprentissages scolaires. Et on a apaisé comme ça le climat scolaire.

– Je vous remercie pour ce bel exemple de fonctionnement d'une école. Jean-François Pradens, un dernier mot, très brièvement, pour conclure ?

– Très court, très court. Juste je voulais dire que ces enfants ne sont pas responsables de leur état et ils ne le font pas exprès. Je crois que, si on doit conclure là-dessus, il faut avoir ça en tête, ils ne sont pas responsables. Ils sont en souffrance, ils ont besoin d'être aidés.

– Jean-Philippe Laby ?

– Oui, juste pour conclure. Effectivement, l'objectif est de permettre à tous ces enfants de mieux vivre avec leurs troubles et d'évoluer dans nos établissements de manière favorable.



– Cette émission est terminée. Je remercie nos trois intervenants et invite les auditeurs à consulter toutes les ressources de l'espace dédié Cap école inclusive, sur le site [reseau-canope.fr](http://reseau-canope.fr).

« Les difficultés à expression comportementale », une production Réseau Canopé 2019.